

LA POSTOLLE

LA POSTOLLE est situé en partie sur le penchant d'une colline et, en partie dans une petite vallée, à 64 km **d'Auxerre**, 19 km de **Sens** et 11 km de **Villeneuve l'Archevêque**.

Superficie 1160 ha

Population 146 habitants : **Les Postolliers et Postollières**

Le sol est en général crayeux, par places il est modifié par des détritiques argilo-siliceux rougeâtres avec de nombreux silex et roches (D. de Borne).

NOTRE HISTOIRE

LA POSTOLLE ou L'APOSTOLLE dans les écrits anciens, n'apparaît qu'au Moyen-âge sur son site actuel. L'origine de son nom ne provient pas de « petit relais de poste », mais plutôt de « A » privatif et « postolle », lieu de culte créé par un évêque. En effet ce hameau de **Thorigny**, situé plus à l'Est, avant le Moyen-âge n'avait pas de chapelle desservie.

L'homme primitif habitait déjà notre territoire giboyeux. Les nombreux silex taillés et polis (pierre de sorcier) ramassés au fil des ans dans les différents climats et lieux-dits du village le prouvent. Deux villas, ou fermes de l'époque romaine en limite de la forêt de **Vauluisant** ont déjà été fouillées. Pièces de bronze (as), médailles, meules, pierres maçonnées seront peut-être un jour visibles en mairie, les plus belles furent dispersées ou vendues au fil des successions. Les fours à chaux (calcifurnum) furent détruits au remembrement. Ils furent utilisés dès l'époque gallo-romaine, puis au moyen-âge et ce jusqu'au XIXème siècle. Bois de nos forêts, calcaire du sous-sol, tous les matériaux abondaient.

A la Révolution Française, dans les cahiers de doléances, il est dit que le village compte 200 habitants en 61 feux groupés au village. Superficie 2000 arpents de 0.42 ha. Le seigneur de **Thorigny**, Louis Gabriel **Planelli**, marquis de **Maubec**, capitaine aux gardes française y possède 176.33 arpents de terre (ferme) et 1052 arpents de bois (Vermont, ...).

D'autres terres tiennent du chapitre de **Sens**, 25 arpents, des **Ursulines de Sens**, 87.22 arpents, de la **Fabrique de Thorigny**, 33 arpents. Il y aura restitution des 662 ha de bois après la Révolution, dont 265 ha du Grand et du Petit **Vermont**.